

Association « TERRE de BILLIEME »

François Vanbervliet, président,

Les Jacquins  
73170 BILLIEME

A Monsieur le Directeur de l'INSEE  
INSEE, 165 rue Garibaldi  
69003 LYON

**LRAR**

*Objet : recensement de la commune de Billième (Savoie)*

Monsieur le Directeur,

Les recensements successifs de la commune de Billième effectués entre 1999 et 2010 et les chiffres annoncés pour 2011 nous laisse dans la perplexité : l'évolution démographique constamment négative de notre village qui perdrait, selon vos études, 24 habitants entre 1999 et 2010, puis curieusement, encore 2 habitants entre 2010 et 2011, nous interroge fortement .

La commune de Billième serait alors la seule du canton de Yenne à connaître une diminution constante de ses habitants de 1999 à 2010 ? (Voir tableau ci-joint diffusé dans le journal de la communauté de commune de Yenne). Et d'après vos derniers résultats de 2011, la situation s'aggraverait encore.

Devant une telle singularité à Billième avec une évolution négative de -8,66% alors que tous les autres villages sont fortement positifs avec une évolution moyenne de +14,49%, tout scientifique devrait s'interroger et vérifier ses données (ou s'assurer de la validité de celles-ci) avant de publier de tels chiffres, nous semble-t-il.

Notre stupéfaction a laissé alors la place à l'initiative : nous avons entrepris le recomptage de la population de Billième, selon votre méthodologie INSEE de 2011. Le nombre d'habitants que nous avons dénombré est nettement supérieur à celui que vous donnez pour 2011 et l'évolution est positive, (certes, en dessous de la moyenne générale du canton de Yenne, ce qui dans ce cas n'a rien d'anormal).

Il semblerait que le dénombrement de la population de Billième en 2010 ne soit pas rigoureusement exact et que vos agents recenseurs aient reproduit les mêmes erreurs en 2011.

Nous souhaitons obtenir quelques éclaircissements sur vos résultats pour notre commune (recensement d'enquêtes sur le terrain, méthode de calcul de la tendance pour l'extrapolation, etc ....).

En effet, les résultats de l'INSEE des divers recensements à Billième de 1999 à 2011, avec évolution démographique négative continue, ne sont pas sans conséquences sur la politique d'urbanisation de la municipalité actuelle pour orienter le PLU vers une urbanisation excessive ; alors que ces chiffres nous semblent erronés.

Nous attendons de vos services une réponse circonstanciée.

Veillez accepter, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Fait à Billième le 03 Février 2011

Le Président,  
François Vanbervliet

*PS : Il y a aussi un problème dans le tableau diffusé par la communauté de communes de Yenne concernant la prise en compte de la commune de Ontex en 1999 et pas en 2010*